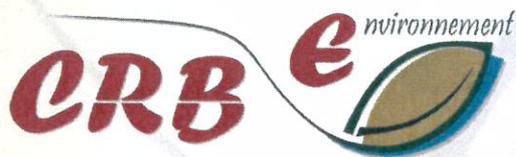
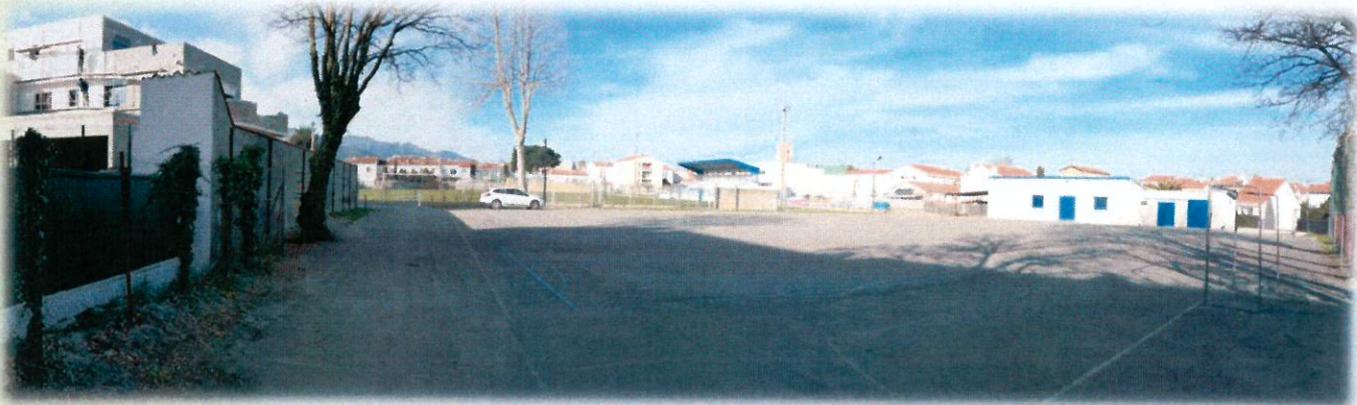




PRE-DIAGNOSTIC  
ENVIRONNEMENTAL

Projet d'aménagement du stade du  
Marasquer en aire de stationnement  
Commune d'Argelès-sur-Mer (66)



Dossier 17-TR-694-A – Version du 29/06/2017

CRB Environnement : Bureaux : 5, allée des Villas Amiel 66 000 Perpignan - Siège social : 40, rue Courteline 66000 Perpignan  
☎ : 04.68.82.62.60. 📠 : 04.68.68.98.25 www.crbe.fr



# SOMMAIRE

<b>1. AVANT-PROPOS .....</b>	<b>1</b>
<b>2. METHODOLOGIE.....</b>	<b>2</b>
2.1. Zone d'étude .....	2
2.2. L'équipe de travail .....	2
2.3. Méthodes de prospection .....	5
2.4. Périodes de prospection.....	5
<b>3. DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE.....</b>	<b>6</b>
3.1. Recensement des zonages patrimoniaux et réglementaires .....	6
3.1.1. Zonages de protection .....	6
3.1.1.1. Sites Natura 2000.....	6
3.1.1.2. PNA en faveur des odonates.....	7
3.1.2. Inventaires d'espaces remarquables.....	9
3.1.2.1. Les ZNIEFF .....	9
3.1.2.2. Les ZICO.....	9
3.1.2.3. Les ENS.....	9
3.2. La flore et les habitats .....	11
3.2.1. La flore .....	11
3.2.2. Habitats.....	11
3.2.2.1. Les alignements d'arbres .....	11
3.2.2.2. Le canal d'irrigation.....	12
3.2.2.3. Les habitats anthropisés .....	13
3.2.2.4. Synthèse.....	16
3.3. La faune .....	18
3.3.1. Les mammifères .....	18
3.3.2. Les oiseaux .....	19
3.3.3. Les reptiles .....	21
3.3.4. Les amphibiens.....	22
3.3.5. Les insectes.....	23
3.4. Bilan écologique et enjeux .....	24

**4. BIBLIOGRAPHIE..... 28**

**5. ANNEXES..... 31**

5.1. Annexe 1 : Méthodologie de terrain pour la faune et la flore .....	31
⇒ Méthodologie pour la flore et les habitats naturels .....	31
⇒ Méthodologie pour la faune .....	32
5.2. Annexe 2 : Inventaire floristique .....	36
5.3. Annexe 3 : Abrégés des statuts de protection et de conservation .....	37
5.4. Annexe 4 : Détermination de la catégorie de nidification .....	39

## TABLE DES ILLUSTRATIONS

### Tableaux

☞ Tableau 1 : Périodes de prospection .....	5
☞ Tableau 2 : Habitats recensés sur le secteur d'étude .....	16
☞ Tableau 3 : Liste des mammifères potentiels.....	18
☞ Tableau 4 : Statuts juridiques et écologique des oiseaux observés.....	19
☞ Tableau 5 : Relation écologique vis-à-vis de l'aire d'étude.....	19
☞ Tableau 6 : Reptile contacté sur le secteur d'étude (potentiel en gris).....	21
☞ Tableau 7 : Amphibien contacté sur le secteur d'étude .....	22
☞ Tableau 8 : Détails des surfaces du projet, surfaces imperméabilisées et volume compensatoire .....	26
☞ Tableau 9 : Espèces végétales observées sur la zone d'étude .....	36
☞ Tableau 10 : Statuts régionaux des oiseaux .....	38
☞ Tableau 11 : Indices permettant de caractériser la catégorie de nidification .....	39

### Figures

☞ Carte 1 : Localisation géographique au 1/25000 <sup>ème</sup> .....	2
☞ Carte 2 : Localisation sur photo aérienne au 1/2000 <sup>ème</sup> .....	2
☞ Carte 3 : Zonage de protection au 1/25000 <sup>ème</sup> .....	7
☞ Carte 4 : Zonage d'inventaire au 1/25000 <sup>ème</sup> .....	9
☞ Carte 5 : Cartographie des habitats au 1/200 <sup>ème</sup> .....	16
☞ Carte 6 : Cartographie des enjeux au 1/200 <sup>ème</sup> .....	24
☞ Carte 7 : Schéma d'assainissement pluvial.....	26

## Photographies

☞ Photographie 1 : Alignement de chênes pubescents en bordure Est de la zone d'étude .....	11
☞ Photographie 2 : Alignement de mûriers platanes au Nord-Ouest du site.....	12
☞ Photographie 3 : Canal d'irrigation, vues de l'amont vers l'aval.....	12
☞ Photographie 4 : Bordures de haies des parcelles au Nord de la zone d'étude .....	13
☞ Photographie 5 : Parc engazonné au Nord-Ouest de l'aire d'étude .....	13
☞ Photographie 6 : Stade du Marasquer .....	14
☞ Photographies 7 & 8 : Lotissements résidentiels ceinturant le site .....	14
☞ Photographie 9 : Aire de stationnement revêtue .....	14
☞ Photographie 10 : Friche à la pointe Sud-Est de la zone d'étude .....	15
☞ Photographies 11 & 12 : Zones rudérales .....	15
☞ Photographies 13 & 14 : A gauche, Etourneaux sansonnets, à droite, Goéland leucophée.....	20
☞ Photographies 15, 16 & 17 : Merle noir, Moineaux communs et Rougequeue noir .....	20
☞ Photographies 18, 19 & 20 : Pies bavardes, Pigeons bisets et Tourterelle turque .....	20
☞ Photographies 21, 22, 23 & 24 : Lézards catalans le long du canal d'irrigation et sur les murs de clôture des habitations.....	21
☞ Photographies 25, 26, 27 & 28 : Discoglosses peints dans le canal d'irrigation .....	22

# 1. AVANT-PROPOS

La commune d'Argelès-sur-Mer a décidé d'aménager le stade du Marasquer situé au cœur du village en aire de stationnement.

Cette opération rentre dans les catégories d'aménagements annexées au décret 2011-2019 du 29 décembre 2011 portant réforme des études d'impact des projets de travaux, d'ouvrages ou d'aménagements (rubrique n°33).

Ainsi, elle est soumise à la procédure de « cas par cas » en application de l'annexe III de la directive 85/337/CE.

Dans le cadre de cette procédure, la commune d'Argelès-sur-Mer a mandaté le bureau d'études CRB Environnement afin d'effectuer un pré-diagnostic environnemental afin d'évaluer l'intérêt écologique de la zone visée.

Ce document sera annexé à la demande au formulaire de demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact.

## 2. METHODOLOGIE

### 2.1. ZONE D'ETUDE

Le projet se localise dans le département des Pyrénées-Orientales (66), sur la commune d'Argelès-sur-Mer au sein du village.

Localisée au sein du tissu urbain, la zone d'étude s'intéresse à l'emprise du projet proprement dite.

☞ Carte 1 : Localisation géographique au 1/25000<sup>ème</sup>

☞ Carte 2 : Localisation sur photo aérienne au 1/2000<sup>ème</sup>

### 2.2. L'EQUIPE DE TRAVAIL

Le présent document a été rédigé par Thierry ROIG, Ecologue.

Les prospections de terrain ont été réalisées par Thierry ROIG et Philippe SCHWAB, Ingénieur écologue.

La cartographie a été réalisée par Alain BLANC, Dessinateur-Projeteur.

# LOCALISATION GEOGRAPHIQUE

Extrait carte IGN - Echelle : 1 / 25 000



# LOCALISATION SUR PHOTO AERIENNE

Extrait Orthophotoplan - Echelle : 1 / 2000



## 2.3. METHODES DE PROSPECTION

Les campagnes de terrain réalisées nous ont permis d'identifier les habitats, la flore et la faune au sein de la zone d'étude. Ainsi, nous avons prospecté l'ensemble des biotopes présents sur le périmètre retenu.

Le pré-diagnostic environnemental consiste à cerner les enjeux du secteur face à ses potentialités. Il ne peut être un regard exhaustif sur la biodiversité locale.

Cependant, les données recueillies lors des investigations de terrain permettent d'obtenir une vision représentative du secteur et d'émettre des recommandations face aux enjeux environnementaux.

## 2.4. PERIODES DE PROSPECTION

Les expertises se sont déroulées sur plusieurs journées. Les campagnes de terrain ont été réalisées à la faveur de conditions météorologiques favorables.

Le tableau ci-dessous précise les conditions des visites de terrain.

☞ Tableau 1 : Périodes de prospection

Date	Condition météorologique	Période de prospection	Intervenants
16/02/2017	Ensoleillé, voilé, 14 °C, vent nul	Diurne	T. ROIG
22/02/2017	12°C, vent nul	Nocturne	T. ROIG
02/03/2017	Ensoleillé, 13 °C, vent nul	Diurne	P.SCHWAB, 2 Stagiaires
15/03/2017	11°C, vent nul	Nocturne	T. ROIG
07/04/2017	Ensoleillé, 24 °C, vent nul	Diurne	T. ROIG

## 3. DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE

### 3.1. RECENSEMENT DES ZONAGES PATRIMONIAUX ET REGLEMENTAIRES

Le territoire de la commune d'Argelès-sur-Mer est concerné par deux ZICO, huit ZNIEFF de type I, quatre ZNIEFF de type II et sept ENS, six sites Natura 2000, deux PNA et deux réserves naturelles nationales.

Ces éléments sont repris ci-après.

#### 3.1.1. ZONAGES DE PROTECTION

- **Zonages désignés ou en cours de désignation au titre des directives européennes**

La directive « Habitats » du 22 mai 1992 et la directive « Oiseaux » du 2 avril 1979 déterminent la constitution d'un réseau écologique européen de sites NATURA 2000. Trois zonages constituent ce réseau :

- les Zones Spéciales de Conservation (ZSC) ;
- les Sites d'Intérêt Communautaire (SIC) ;
- les Zones de Protection Spéciale (ZPS).

Ces zonages sont à terme bénéficiaires d'un document d'objectifs (DOCOB). Celui-ci consiste en un état des lieux et un plan de gestion.

- **Zonages bénéficiant d'une protection réglementaire**

Certains espaces naturels peuvent être réglementairement protégés par la loi. Différents statuts réglementaires existent et s'appliquent à l'échelle nationale (Parc National, Plan National d'Action, etc.), régionale, départementale voire communale (Espace boisé, etc.). Ces statuts réglementaires ont en commun un niveau de protection fort sur l'espace qu'ils délimitent vis-à-vis des projets d'aménagement. Ils sont à ce titre souvent évités par ces derniers.

##### 3.1.1.1. Sites Natura 2000

**Aucun périmètre de site Natura 2000 ne concerne la zone d'étude.**

Les plus proches sont :

- la ZSC FR9101493 Embouchure du Tech et grau de la Massane au Nord-Est (960 m) ;
- la ZPS 9112023 et la ZSC 9101483 Massif des Albères au Sud-Est (1700 m) ;
- le SIC FR9101482 Posidonies de la côte des Albères au Sud-Est (2790 m) ;
- le SIC FR9101481 Côte rocheuse des Albères au Sud-Est (2850 m).

### 3.1.1.2. PNA en faveur des odonates

Le PNA Odonates a pour objectif l'évaluation et l'amélioration de l'état de conservation des espèces d'odonates menacées. Il concerne 18 espèces d'odonates dont 9 sont présentes dans la région Languedoc-Roussillon.

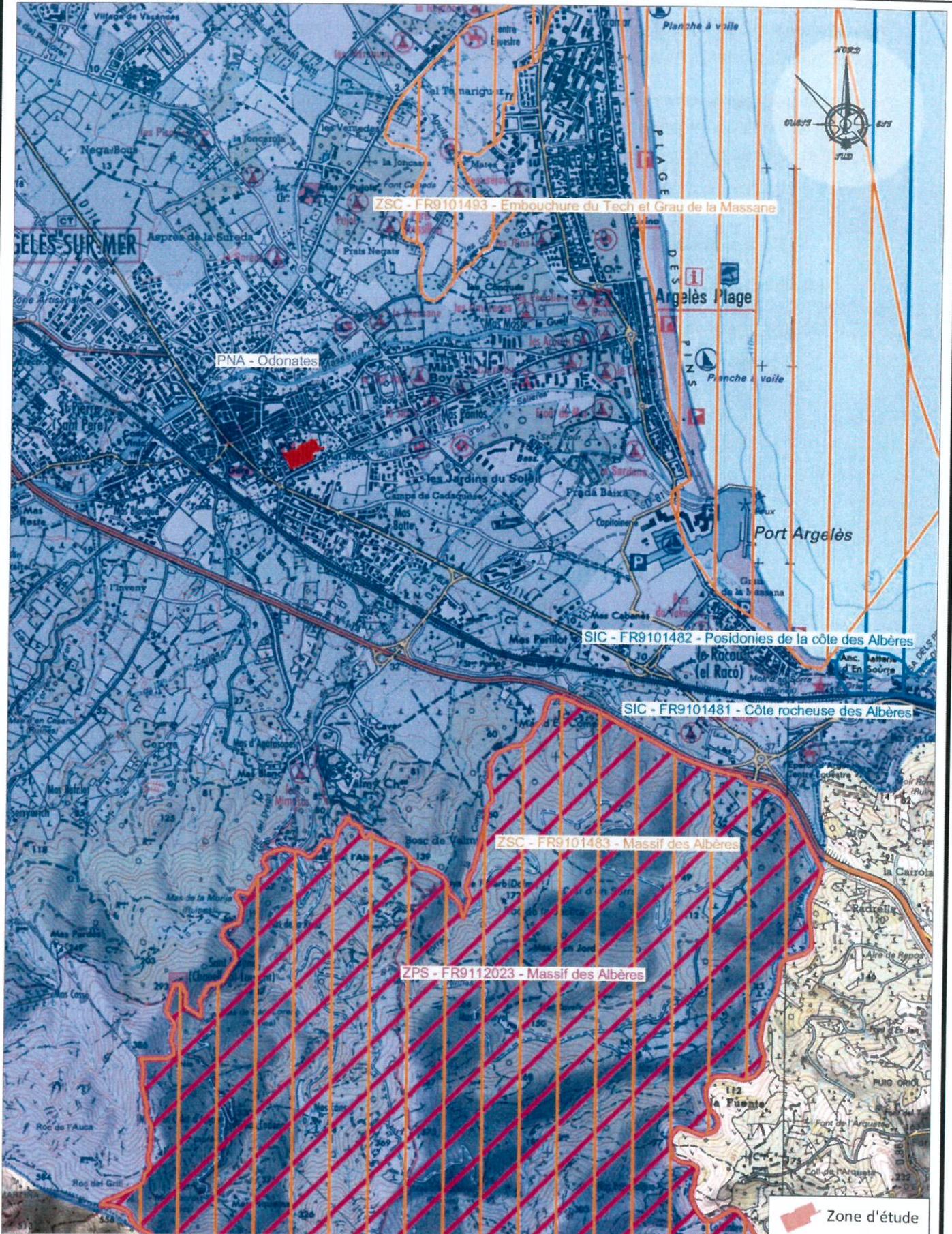
Pour les Pyrénées-Orientales, les zones concernées par ce PNA se localisent dans la moitié Est du département.

**Le territoire complet de la commune d'Argelès-sur-Mer, dont la zone d'étude, est concerné par le périmètre du PNA en faveur des odonates.**

☞ Carte 3 : Zonage de protection au 1/25000<sup>ème</sup>

# ZONAGE DE PROTECTION

Réf.: Extrait carte IGN - Echelle 1/25 000 - SIG : données DREAL-LR



### **3.1.2. INVENTAIRES D'ESPACES REMARQUABLES**

Les zonages faisant partie d'un inventaire d'espaces et d'espèces remarquables concernent principalement des ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêts Écologique, Faunistique et Floristique), des ZICO (Zones Importantes pour la Conservation des oiseaux) et des ENS (Espaces Naturels Sensibles).

Les inventaires patrimoniaux constituent une preuve de la richesse écologique des espaces naturels et de l'opportunité de les protéger mais ils n'ont pas, en eux-mêmes, de valeur juridique directe et ne constituent pas des instruments de protection réglementaire des espaces naturels.

#### **3.1.2.1. Les ZNIEFF**

**Aucun périmètre d'une ZNIEFF ne concerne la zone d'étude.**

Les plus proches sont :

- ZNIEFF de type 1 :
  - o El Tamariguiier au Nord-Est (1680 m) ;
  - o Grau de la Massane au Sud-Est (2020 m) ;
  - o Falaises du Racou à Collioure au Sud-Est (2670 m).
  
- ZNIEFF de type 2 :
  - o Embouchure du Tech et Grau de la Massane au Nord-Est (960 m) ;
  - o Massif des Albères au Sud (1390 m) ;
  - o Versants littoraux et côte rocheuse des Albères au Sud-Est (1630 m).

#### **3.1.2.2. Les ZICO**

**Aucune ZICO ne concerne le projet, la plus proche, le Massif des Albères se développe au Sud.**

#### **3.1.2.3. Les ENS**

**Aucun périmètre d'un ENS ne concerne la zone d'étude.**

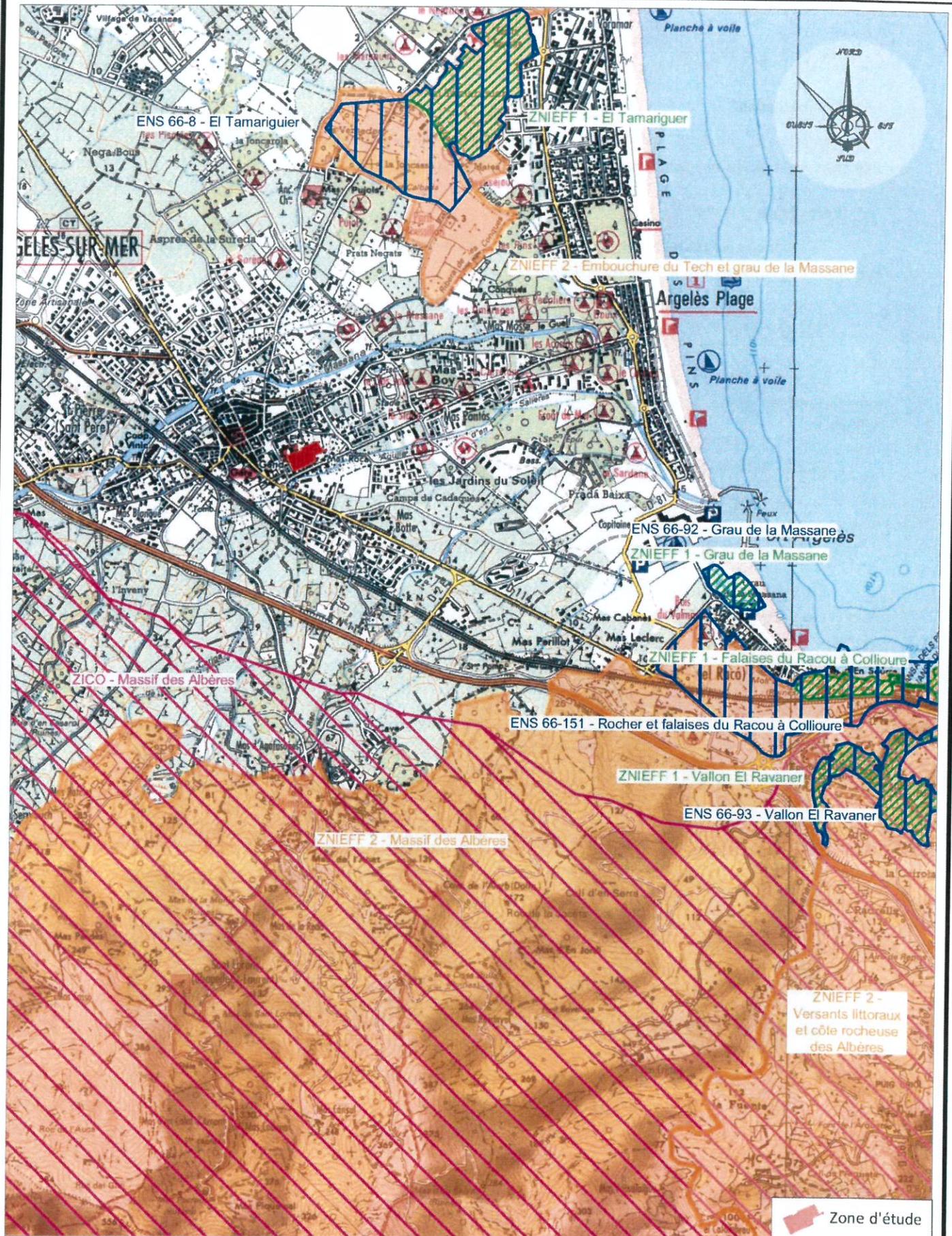
Les plus proches sont :

- ENS 66-8 El Tamariguiier au Nord-Est (1400 m) ;
- ENS 66-92 Grau de la Massane au Sud-Est (2000 m) ;
- ENS 66-151 Rochers et falaises du Racou à Collioure au Sud-Est (2040 m) ;
- ENS 66-93 Vallon El Ravaner au Sud-Est (3000 m).

☞ Carte 4 : Zonage d'inventaire au 1/25000<sup>ème</sup>

# ZONAGE D'INVENTAIRE

Réf.: Extrait carte IGN - Echelle 1/25 000 - SIG : données DREAL-LR



## 3.2. LA FLORE ET LES HABITATS

### 3.2.1. LA FLORE

- **Bibliographie**

La base de données SILENE du Conservatoire Botanique National Méditerranéen (CBNMED) a été consultée. Aucune espèce protégée n'est recensée sur la zone d'étude.

- **Relevés de terrain**

33 espèces végétales ont été recensées sur la période de prospection. Ces espèces sont typiques des espaces urbains et anthropiques.

### 3.2.2. HABITATS

La zone d'étude se localise sur la commune d'Argelès-sur-Mer, au sein du village. Elle correspond au stade actuel du Marasquer et ses annexes, situés en bordure Sud-Est du « vieux village ».

Le site se développe donc au sein de l'urbanisation existante.

#### 3.2.2.1. Les alignements d'arbres

- **Alignement de chênes pubescents (Code CORINE Biotopes 84.1)**

En bordure Est de la zone de stationnement du stade, en rive droite du canal d'irrigation, se localise un alignement de Chênes pubescents (*Quercus pubescens*), abritant des individus de grandes tailles.



☞ Photographie 1 : Alignement de chênes pubescents en bordure Est de la zone d'étude

- **Alignement de mûriers platanes (Code CORINE Biotopes 84.1)**

Il s'agit d'une plantation d'alignement de quelques mûriers platanes (*Morus kagayamae*) à l'angle Nord-Ouest du terrain de sport au niveau d'une platebande engazonnée.



☞ Photographie 2 : Alignement de mûriers platanes au Nord-Ouest du site

### 3.2.2.2. Le canal d'irrigation

- **Canal d'irrigation (Code CORINE Biotopes 89.22)**

Un canal d'irrigation s'écoule à ciel ouvert en bordure Nord-Est et Est du site. Les zones d'atterrissements accueillent une végétation hygrophile. Les parties amont et aval de ce canal s'écoulent dans des réseaux enterrés.



☞ Photographie 3 : Canal d'irrigation, vues de l'amont vers l'aval

### 3.2.2.3. Les habitats anthropisés

- **Bordures de haies (Code CORINE Biotopes 84.2)**

Il s'agit des bordures plantées des parcelles au Nord du site.



☞ Photographie 4 : Bordures de haies des parcelles au Nord de la zone d'étude

- **Parc (Code CORINE Biotopes 85)**

Cet habitat est constitué d'une platebande engazonnée au Nord-Ouest du périmètre d'étude.



☞ Photographie 5 : Parc engazonné au Nord-Ouest de l'aire d'étude

- **Terrain de sport (Code CORINE Biotopes 85.12)**

Il s'agit du terrain de sport lui-même.



☞ Photographie 6 : Stade du Marasquer

- **Bâtis (Code CORINE Biotopes 86.1)**

La zone d'étude se localise au sein de l'urbanisation du village d'Argelès-sur-Mer.



☞ Photographies 7 & 8 : Lotissements résidentiels ceinturant le site



☞ Photographie 9 : Aire de stationnement revêtue

- **Friche (Code CORINE Biotopes 85.12)**

Une parcelle située à la pointe Sud-Est de la zone d'étude abrite une végétation caractéristique des friches.



☞ Photographie 10 : Friche à la pointe Sud-Est de la zone d'étude

- **Zones rudérales (Code CORINE Biotopes 85.12)**

Il s'agit des secteurs non revêtus dépourvus de végétation, ou accueillant des plantes rudérales.



☞ Photographies 11 & 12 : Zones rudérales

### 3.2.2.4. Synthèse

Le tableau ci-après liste l'ensemble des habitats.

☞ Tableau 2 : Habitats recensés sur le secteur d'étude

Code CORINE Biotope	Habitat	Commentaires
84.1	Alignements de chênes pubescents	Alignement de chênes pubescents en rive droite du canal d'irrigation en bordure Est de la zone d'étude.
84.1	Alignements de mûriers platanes	Plantation de mûriers platanes au sein d'une platebande engazonnée en bordure Nord-Ouest.
84.2	Bordures de haies	Haies séparatives plantées au Nord du site.
85	Parc	Platebande engazonnée à l'angle Nord-Ouest de la zone d'étude.
85.12	Terrain de sport	Stade du Marasquer.
86.1	Bâtis	Lotissements ceinturant le site et surface revêtues au sein du périmètre d'étude.
87.1	Friches	Petite parcelle à la pointe Sud-Est de l'enveloppe étudiée.
89.22	Fossé-Petit canal	Canal d'irrigation s'écoulant à ciel ouvert.

☞ Carte 5 : Cartographie des habitats au 1/200<sup>ème</sup>

## CARTOGRAPHIE DES HABITATS

Réf.: Extrait orthophotoplan - Echelle 1/200



- 84.1 - Alignements de chênes pubescents
- 84.1 - Alignements de mûriers platanes
- 84.2 - Bordures de haies
- 85 - Parc
- 85.12 - Terrain de sport

- 86.1 - Bâti
- 87.1 - Terrains en friche
- 87.2 - Zones rudérales
- 89.22 - Fossé / Petit canal
- Zone d'étude

### 3.3. LA FAUNE

#### 3.3.1. LES MAMMIFERES

- **Recueil bibliographique**

La base de données communale de FAUNE LR recense 19 espèces de mammifères, sur le territoire communal d'Argelès-sur-Mer. Les données concernent la période 2013 à 2017.

- **Prospections et analyse du site**

Aucune observation directe de mammifère n'a été réalisée.

Les micromammifères qui fréquentent potentiellement le site sont des espèces commensales de l'homme caractéristiques des zones urbaines. Très discrets, ils sont très difficiles à observer directement sauf avec une campagne de piégeage.

Le tableau ci-dessous liste les espèces potentielles.

☞ Tableau 3 : Liste des mammifères potentiels

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statut de protection France	Statut Directive Habitats	Statuts de conservation	
				Liste rouge UICN France	Déterminance ZNIEFF
Crocidure des jardins	<i>Crocidura suaveolens</i>	-	-	NT	-
Crocidure musette	<i>Crocidura russula</i>	-	-	LC	-
Ecureuil roux	<i>Sciurus vulgaris</i>	P2	-	LC	-
Hérisson	<i>Erinaceus europaeus</i>	P2	-	LC	-
Mulot sylvestre	<i>Apodemus sylvaticus</i>	-	-	LC	-
Rat noir	<i>Rattus rattus</i>	-	-	LC	-
Rat surmulot	<i>Rattus norvegicus</i>	-	-	LC	-
Souris à queue courte	<i>Mus spretus</i>	-	-	LC	-
Souris domestique	<i>Mus musculus</i>	-	-	LC	-

☞ Annexe 3 : Abrégés des statuts de protection et de conservation

Concernant les chiroptères, dans le cadre de ce pré-diagnostic il n'a pas été réalisé de campagne de détection.

Lors de notre campagne nocturne de mars, nous avons noté la présence en vol autour des éclairages du stade de chauves-souris de petites tailles. La présence des espèces les plus communes des genres *Pipistrellus* et-ou *Myotis* est donc certaine.

- **Synthèse**

L'aire d'étude accueille le cortège classique des mammifères fréquentant les villes et villages au cœur de l'urbanisation.

### 3.3.2. LES OISEAUX

- Recueil bibliographique**

La base de données communale Faune LR recense 212 espèces d'oiseaux sur la commune d'Argelès-sur-Mer.

- Prospections et analyse du site**

10 espèces d'oiseaux ont été observés et/ou entendues au droit de l'aire d'étude. Toutes ces espèces sont communes dans la Plaine du Roussillon et les zones urbanisées.

☞ Tableau 4 : Statuts juridiques et écologique des oiseaux observés

Espèces		Statut de protection France	Statut Directive Oiseaux	Statuts de conservation		
Nom vernaculaire	Nom scientifique			Liste rouge UICN France	Liste rouge régionale	Déterminance ZNIEFF
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	P3	-	LC	-	-
Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	-	-	LC	-	-
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	P3	-	LC	-	-
Goéland leucopnée	<i>Larus michahellis</i>	P3	-	LC	-	-
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	-	-	LC	-	-
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	P3	-	LC	-	-
Moineau friquet	<i>Passer montanus</i>	P3	-	NT	-	-
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	-	-	LC	-	-
Pigeon biset	<i>Columba livia</i>	-	-	LC	-	-
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	P3	-	LC	-	-
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	-	-	LC	-	-

☞ Annexe 3 : Abrégés des statuts de protection et de conservation

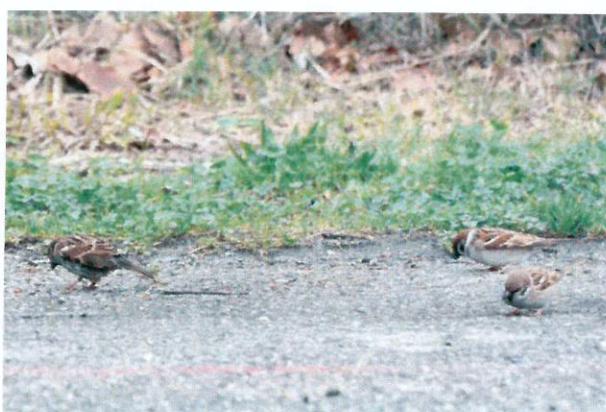
☞ Tableau 5 : Relation écologique vis-à-vis de l'aire d'étude

Espèce	Nicheur certain	Nicheur probable	Nicheur possible	Exploite/Chasse
Bergeronnette grise			x	
Etourneau sansonnet		x		
Geai des chênes			x	
Goéland leucopnée				x
Merle noir		x		
Moineau domestique			x	
Moineau friquet			x	
Pie bavarde			x	
Pigeon biset				x
Rougequeue noir			x	
Tourterelle turque				x

☞ Annexe 4 : Détermination de la catégorie de nidification



☞ Photographies 13 & 14 : A gauche, Etourneaux sansonnets, à droite, Goéland leucophée



☞ Photographies 15, 16 & 17 : Merle noir, Moineaux friquets et Rougequeue noir



☞ Photographies 18, 19 & 20 : Pies bavardes, Pigeons bisets et Tourterelle turque

#### • Synthèse

Le cortège de la zone d'étude est essentiellement constitué d'espèces commensales de l'homme ou d'espèces des milieux urbains.

Lors des prospections réalisées dans le cadre de ce pré-diagnostic, aucune espèce patrimoniale n'a été relevée sur le site.

### 3.3.3. LES REPTILES

- **Recueil bibliographique**

La base de données communale Faune LR recense 18 espèces de reptiles sur la commune d'Argelès-sur-Mer.

- **Prospections et analyse du site**

Le Lézard catalan (*Podarcis liolepis*) est une espèce ubiquiste et anthropophile, dont 12 individus ont été observés le long du canal d'irrigation. La Tarente de Maurétanie, autre espèce commune dans les zones urbaines, n'a pas été observée mais est potentielle sur le secteur.



☞ Photographies 21, 22, 23 & 24 : Lézards catalans le long du canal d'irrigation et sur les murs de clôture des habitations

☞ Tableau 6 : Reptile contacté sur le secteur d'étude (potentiel en gris)

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statut de protection France	Statut Directive Habitats	Statuts de conservation		
				Liste rouge UICN France	Liste rouge régionale	Déterminance ZNIEFF
Lézard catalan	<i>Podarcis liolepis</i>	P3	-	LC	LC	-
Tarente de Maurétanie	<i>Tarentola mauritanica</i>	P3	-	LC	LC	-

☞ Annexe 3 : Abrégés des statuts de protection et de conservation

- **Synthèse**

Le secteur en zone urbaine n'est pas favorable aux reptiles, excepté pour les espèces commensales de l'homme, le Lézard catalan, observé, et Tarente de Maurétanie, fortement potentielle.

Ces deux espèces présentent un enjeu régional défini par la DREAL comme faible.

### 3.3.4. LES AMPHIBIENS

- **Recueil bibliographique**

La base de données communale Faune LR recense 12 espèces d'amphibiens sur la commune d'Argelès-sur-Mer.

- **Prospections et analyse du site**

Le canal d'irrigation s'écoulant en bordure du site est potentiellement susceptible d'accueillir des batraciens.

Deux campagnes nocturnes ont été réalisées sur le site le 22 février et le 15 mars 2017, avec des conditions favorables à l'écoute et l'observation des batraciens. Une seule espèce de batracien a été contactée sur le site, dans le canal d'irrigation, il s'agit du Discoglosse peint (*Discoglossus pictus*), espèce protégée mais néanmoins introduite. Douze individus ont été observés la nuit du 22 février 2017, sur la partie amont du canal d'irrigation.



☞ Photographies 25, 26, 27 & 28 : Discoglosses peints dans le canal d'irrigation

☞ Tableau 7 : Amphibien contacté sur le secteur d'étude

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statut de protection France	Statut Directive Habitats	Statuts de conservation		
				Liste rouge UICN France	Liste rouge régionale	Déterminance ZNIEFF
Discoglosse peint	<i>Discoglossus pictus</i>	P2	-	NE	NE	Introduit

☞ Annexe 3 : Abrégés des statuts de protection et de conservation

- **Synthèse**

Le canal d'irrigation abrite une belle population de Discoglosses peints, espèce pionnière, protégée, cependant introduite et ne présentant pas d'enjeu régional.

### 3.3.5. LES INSECTES

---

- **Recueil bibliographique**

La base de données communale Faune LR recense 26 espèces d'odonates et 34 de papillons sur la commune.

- **Prospections et analyse du site**

Nous avons recherché la présence de plantes hôtes d'espèces protégées sur le périmètre d'étude.

Le canal d'irrigation abrite des stations de Cresson de fontaine (*Nasturtium officinale*) qui se développent dans les vases de son lit. Cette espèce aux tiges creuses fait partie des hygrophytes qui se développent en plein soleil et que l'Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*), espèce patrimoniale et protégée au niveau national et européen, affectionne comme plante hôte. La présence de cette espèce est néanmoins très peu probable du fait de la qualité de l'eau qui apparaît fortement altérée par des rejets situés en amont (traces de pollution organique visible). De même, le caractère intermittent lié au fonctionnement même du canal, celui-ci pouvant fréquemment être en assec, est également un facteur défavorable à la présence de l'Agrion de Mercure.

L'observation des coléoptères s'est focalisée sur les vieux chênes pubescents présents, à la recherche d'espèces patrimoniales et notamment du Grand Capricorne (*Cerambyx cerdo*) dont les cavités caractéristiques ovales-oblongues sont typiques. Aucune espèce patrimoniale n'a été observée.

### 3.4. BILAN ECOLOGIQUE ET ENJEUX

Le secteur d'étude se développe au sein même du village d'Argelès-sur-Mer et accueille un terrain de sport et ses annexes, ce qui limite son attractivité pour la faune.

La flore locale est limitée du fait de la nature même du site, ordinaire et ne présente pas d'enjeu. Seul l'alignement de chênes pubescents en bordure Est du périmètre présente un intérêt, pour la faune et d'un point de vue paysager.

Les mammifères potentiellement présents sur le site sont des espèces des milieux urbains. Elles ne présentent pas d'enjeu.

Le cortège avifaunistique de la zone d'étude est essentiellement constitué d'espèces commensales de l'homme ou d'espèces sylvoles communes. Les oiseaux potentiellement nicheurs ne présentent pas d'enjeu. Le maintien de l'alignement de chênes pubescents sera favorable aux espèces actuellement présentes.

Concernant les reptiles, le site accueille une population de Lézards catalans, espèce anthropophile abondante sur l'ensemble de la Plaine du Roussillon. Cette dernière colonise les murs de clôture des habitations limitrophes, ainsi que les berges maçonnées du canal d'irrigation. Cette espèce ne présente pas d'enjeu.

Le canal d'irrigation sur son linéaire aérien abrite une population de Discoglosse peint, amphibien introduit ne présentant pas d'enjeu patrimonial, mais néanmoins protégé. Le maintien de ce canal dans sa configuration actuelle permettra de conserver cet habitat.

Aucune espèce d'insecte protégée n'a été observée au droit de la zone d'étude.

Le projet d'aménagement de l'aire de stationnement du Marasquer ne concerne qu'une partie du stade (pelouse plus précisément) comme l'illustre la carte en page 27.

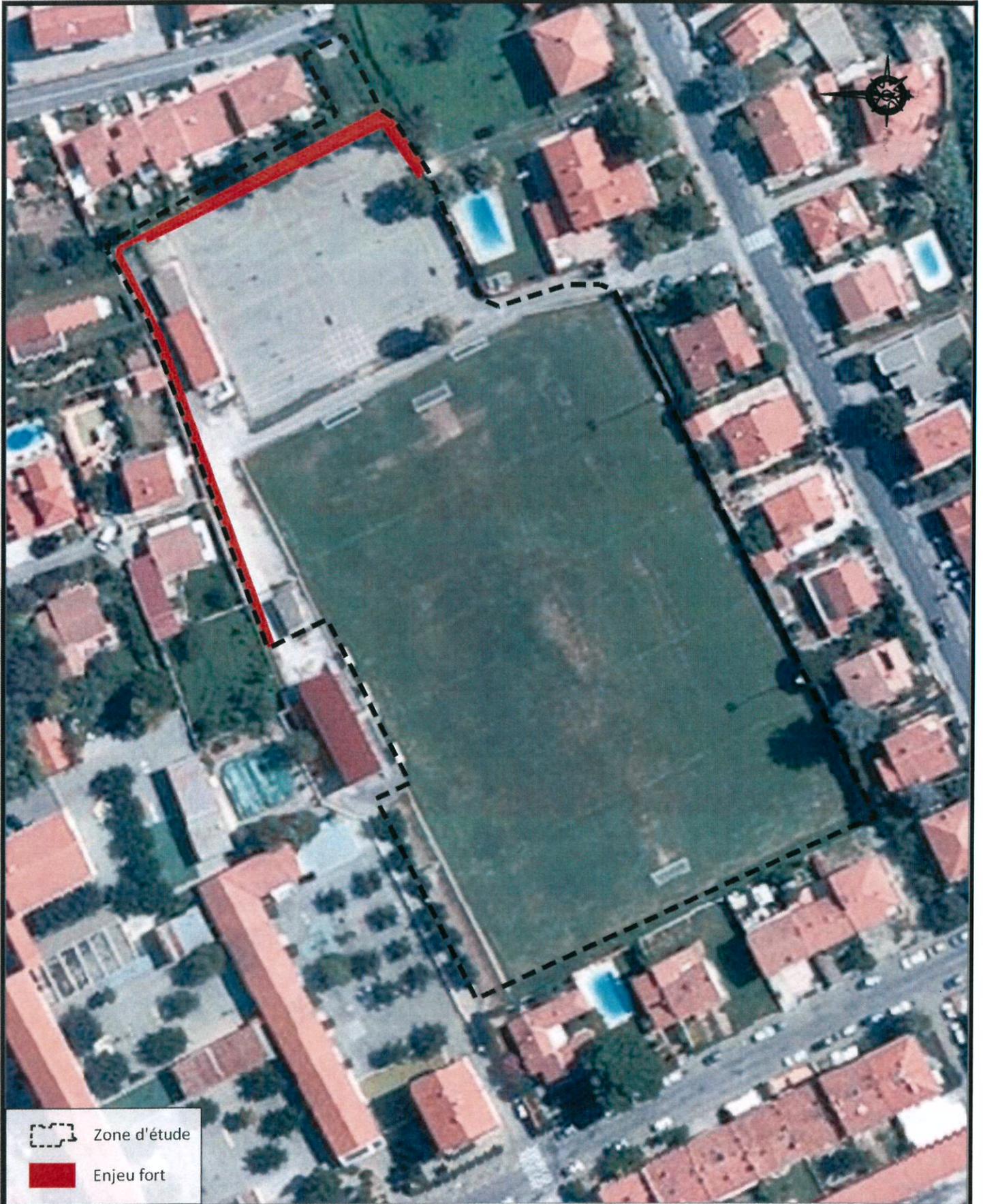
En conclusion, les deux habitats à enjeux forts sont évités dans le cadre du projet d'aménagement du stade du Marasquer en aire de stationnement. Les milieux sous emprise ne présentent aucun enjeu d'un point de vue environnemental (pelouse du stade).

L'aménagement paysager à réaliser dans le cadre du projet devra s'appuyer sur une palette végétale, avec des espèces peu consommatrices en eau et adaptées au contexte local et plus particulièrement les périodes de sécheresse et de vent violent.

☞ Carte 6 : Cartographie des enjeux au 1/200<sup>ème</sup>

# CARTOGRAPHIE DES ENJEUX

Réf.: Extrait orthophotoplan - Echelle 1/200



Le dimensionnement du volume compensatoire à l'imperméabilisation partielle engendrée par l'aménagement du site est présenté dans le tableau ci-dessous :

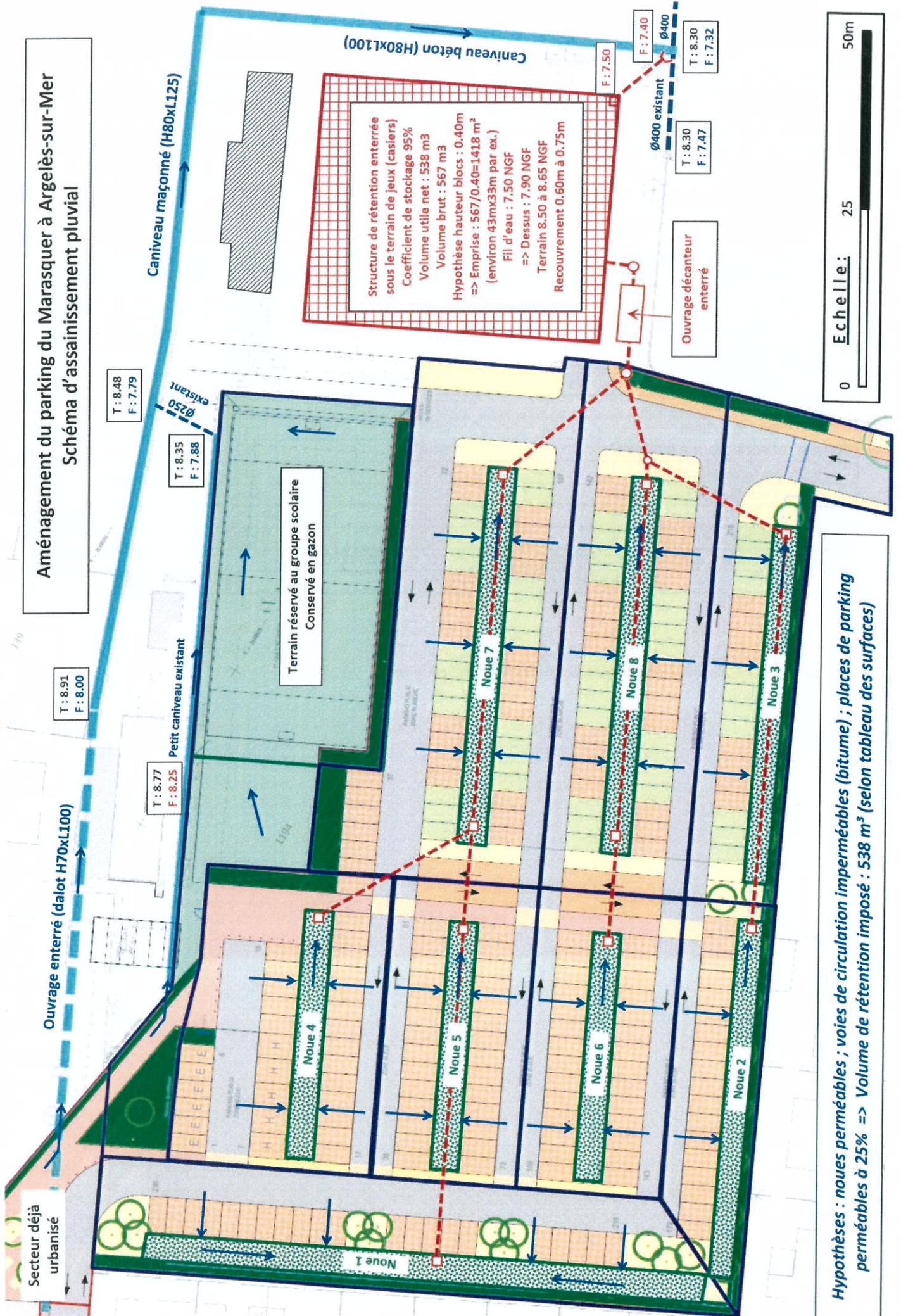
☞ Tableau 8 : Détails des surfaces du projet, surfaces imperméabilisées et volume compensatoire

**Hypothèse : Voies imperméabilisées - Parkings en pavés-gazon supposés imperméables à 75%**

Type de surface	Surface (m <sup>2</sup> )	Imperméabilisation	Surface imper (m <sup>2</sup> )
Places de parkings	2970	<b>75%</b>	2227.5
Voiries bitume	2600	100%	2600
Voiries piétons (terre cuite)	310	100%	310
Voirie béton désactivé	170	100%	170
Résine ocre	70	100%	70
Massifs fleuris et noues	1830	0%	0
Haie arbustive	750	0%	0
Terrain réservé groupe scolaire	1180	0%	0
Autre pelouse conservée	400	0%	0
Voie d'accès	720	58%	414
<b>TOTAL</b>	<b>11000</b>	<b>52.7%</b>	<b>5791.5</b>
Déduction S imper actuelle	420	100%	420
Surface nouvellement imperméabilisée (à compenser à raison de 0.1m <sup>3</sup> /m <sup>2</sup> )			<b>5372</b>
<b>Volume correctif imposé (m<sup>3</sup>)</b>			<b>538</b>

☞ Carte 7 : Schéma d'assainissement pluvial

# Aménagement du parking du Marasquer à Argelès-sur-Mer Schéma d'assainissement pluvial



Hypothèses : noues perméables ; voies de circulation imperméables (bitume) ; places de parking perméables à 25% => Volume de rétention imposé : 538 m<sup>3</sup> (selon tableau des surfaces)

## 4. BIBLIOGRAPHIE

- **Bibliographie générale**

Données de la DREAL Occitanie.

Duquet. M. 2005., Inventaire de la Faune de France : Vertébrés et principaux Invertébrés. Muséum National d'Histoires Naturelles, Nathan.

Site internet DREAL Occitanie : [www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr](http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr)

Site internet INPN : [www.inpn.mnhn.fr](http://www.inpn.mnhn.fr)

Site internet MERIDIONALIS : [www.faune-lr.org](http://www.faune-lr.org)

Site internet Groupe Chiroptères Languedoc Roussillon : [www.asso-glrl.fr](http://www.asso-glrl.fr)

Site Internet du Groupe Ornithologique du Roussillon : [www.gor66.fr](http://www.gor66.fr)

Base de données ONEM : Atlas Chiroptères du Midi Méditerranéen

Base de données SILENE

- **Bibliographie sur la flore**

Rameau J.-C., et al. Flore forestière française – Guide écologique illustré. 3 tomes. Institut pour le développement forestier.

Tison J.M. & De Foucault B. (coords), 2014. – Flora Gallica. Flore de France. Biotope, Mèze, x + 1196 p.

Tison. J.-M, Jauzein. P., Michaud. H., Flore de la France méditerranéenne continentale, Naturalia Publications. 2014, 2078 p.

- **Bibliographie sur les mammifères (hors chiroptères)**

Le Louran H. et Saint Girons M.-C., 1977. Les rongeurs de France. Faunistique et Biologie., Institut national de la recherche agronomique (Annales de Zoologie – Ecologie animale / Numéro hors-série), Paris. 159 p.

Ouvrage collectif, 1984. Atlas des mammifères sauvages de France ; Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères, Paris. 299 p.

Quéré J-P, Le Louran H., 2011. Les rongeurs de France. Faunistique et Biologie., Quæ éditions. 312 p.

Saint Girons M.-C., 1989. Les mammifères en France., Sang de la Terre, Paris. 245 p.

Vigo M., 2002. Guia dels mamífers terrestres de Catalunya. 240 p.

- **Bibliographie sur les chiroptères**

Arthur L. et Lemaire M., 2009. Les Chauves-souris de France, France, France et Suisse ; Biotope, Mèze (Collection Parthénope) ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris. 544 p.

Arthur L. et Lemaire M., 2005. Les chauves-souris maîtresses de la nuit ; Delachaux et Niestlé, Paris.

Dietz C., Dietmar N. et Von Helversen O., 2009. Encyclopédie des chauves-souris d'Europe et d'Afrique du Nord, Biologie, caractéristiques, menaces ; Delachaux et Niestlé, Paris.

Godineau F. et Pain D., 2007, Plan de restauration des chiroptères en France métropolitaine, 2008 – 2012 / Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères / Ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement Durables Keith P.

Schober W. et Grimmberger E., 1991. Guide des chauves-souris d'Europe ; Delachaux et Niestlé, Paris.

- **Bibliographie sur l'avifaune**

Mullarney K., Zetterstrom D. et J. Grant P., 2010. Le guide ornitho ; Delachaux et Niestlé, Paris.

Yeatman-Berthelot D. et Jarry G., 1994. Atlas des oiseaux nicheurs de France 1985-1989 ; Société ornithologique de France.

Atlas des Oiseaux nicheurs du Languedoc-Roussillon en ligne, Site Internet Meridionalis <http://www.faune-lr.org/>.

- **Bibliographie sur l'herpétofaune**

ACEMAV coll., Duguet R. et Melki F. 2003. Les Amphibiens de France, Belgique et Luxembourg ; Collection Parthénope, Biotope, Mèze

Geniez Ph. et Cheylan M., 2012 - Les Amphibiens et les Reptiles du Languedoc-Roussillon et régions limitrophes. Atlas biogéographique. Biotope, Mèze ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris (collection Inventaires et biodiversité), 448 p.

Geniez Ph., Pottier G. et Vacher J.-P., 2002. Difficultés de détermination de quelques reptiles présents en France ; Zamenis.

Guyetant R. 1997, Les amphibiens de France ; revue française d'aquariologie herpétologie, Nancy.

Kwet A., 2009. Guide photographique des reptiles et amphibiens d'Europe ; Delachaux et Niestlé, Paris.

Miaud C. et Muratet J. ; 2007. Identifier les œufs et les larves des amphibiens de France ; INRA Éditions.

Rivera. X. 2011. Amfibis i rèptils de Catalunya, País Valencià i Balears ; Lynx Edicions, 204 p.

- **Bibliographie sur les insectes**

Bellmann H., Luquet G. Guide des sauterelles, grillons et criquets d'Europe Occidentale. Delachaux et Niestlé. 2009.

Grand D., Boudot J.P. Les libellules de France, Belgique et Luxembourg. BIOTOPE, Parthénope. 2007. 480 p.

Lafranchis T. Les Papillons de jour de France, Belgique et Luxembourg et leurs chenilles. BIOTOPE, Parthénope. 2000. 448 p.

Hentz J.L., Deliry C., Bernier C. Libellules de France. Gard Nature et le Groupe Sympetrum. Fondation Nature et Découvertes. 2011.

## 5. ANNEXES

### 5.1. ANNEXE 1 : METHODOLOGIE DE TERRAIN POUR LA FAUNE ET LA FLORE

#### ⇒ Méthodologie pour la flore et les habitats naturels

Le but des inventaires a été d'identifier les habitats, la flore et la faune au sein de l'aire d'étude. Ainsi, nous avons prospecté tous les biotopes présents sur le périmètre retenu.

L'ensemble des photographies illustrant ce dossier proviennent uniquement du site d'étude. Les auteurs ne peuvent en être que l'équipe qui a œuvré à sa conception, sauf mention contraire.

- **Nomenclature**

En ce qui concerne la flore, c'est le nouveau référentiel taxonomique TAXREF, dernière en date (v6.0 du 12 avril 2013), réalisée par le Museum National d'Histoire Naturelle (MNHN) qui est utilisée.

Plusieurs codes sont utilisés pour la désignation des habitats. Le référentiel « CORINE Biotopes » est la typologie utilisée pour inventorier les habitats. Largement utilisée à l'échelle européenne, la base de données CORINE Biotopes recense l'ensemble des habitats présents sur le territoire national et permet d'uniformiser l'information autour d'un référentiel commun. Les textes réglementaires utilisant une nomenclature différente (EUR15/2), les correspondances avec celles-ci sont mentionnées si tel est le cas. Il s'agit alors généralement d'habitats d'intérêts communautaires voire prioritaires au regard de l'annexe I de la Directive 92/43/DEE du 21 mai 1992, également nommée Directive Habitats, Faune Flore, ou sous l'acronyme DHFF.

Au sein du corpus du dossier, pour des raisons de parcimonie et de lisibilité, les auteurs en abrégé après chaque nom d'espèce sont généralement retirés.

- **Habitats**

En écologie, la notion d'habitat est issue du principe que la végétation est étroitement associée aux conditions physiques d'un site. Le référentiel CORINE Biotopes s'appuie sur les associations végétales (phytosociologie). La pédologie du substrat est parfois utile et accompagne leur identification. La détermination des habitats et des zones humides repose ainsi sur l'identification des communautés végétales associées.

Plus précisément, la détermination des zones humides s'appuie sur la représentativité en espèces indicatrices des milieux humides. Quand la pédologie d'un sol est disponible, celle-ci est consultée prioritairement pour évaluer le caractère potentiellement humide d'un milieu. La méthodologie appliquée est celle développée dans la circulaire du 18/01/2010 relative à la

délimitation des zones humides en application des articles L.214-7-1 et R.211-108 du Code de l'Environnement.

- **Flore**

Préalablement aux investigations de terrain, les espèces déterminantes et protégées sont recherchées dans la bibliographie (présence d'inventaires ZNIEFF, de zonages du réseau NATURA 2000, bases de données (SILENE V2, INPN) anciennes études et expertises d'un projet d'aménagement, etc.). L'étude de la flore concerne l'ensemble du secteur d'étude. Chaque espèce est rattachée à l'habitat sur lequel elle a été identifiée. Il s'agit d'un inventaire floristique simple (liste des plantes présentes au sein d'une formation végétale). Les espèces précoces présentant un enjeu conditionnent le calendrier des investigations du terrain.

⇒ **Méthodologie pour la faune**

- **Mammifères hors chauves-souris**

- **Micromammifères**

L'ensemble des indices et observations concernant les micromammifères (campagnols, souris, crocidures, etc.) ont été examinés afin obtenir une liste significative des mammifères en présence.

Nous avons recherché des pelotes de régurgitation de rapaces nocturnes dont l'analyse du contenu aurait permis d'établir un spectre des espèces présentes au sein du secteur.

Les micromammifères s'observent toute l'année, mais plus spécifiquement à l'aube des jours peu ventés, quand les espèces sont les moins farouches et en chasse.

Il reste évident que seule une campagne de piégeage pourrait donner à la fois un aperçu exhaustif et quantitatif des micromammifères fréquentant le secteur. Les potentialités du site ne laissent pas entrevoir la présence d'une espèce protégée pouvant justifier de l'utilisation de cette méthode.

- **Grands mammifères**

Il s'agit pour les grands mammifères d'obtenir également une liste des espèces en présence au sein du secteur d'étude.

Les grands mammifères s'observent plus aisément que les micromammifères, que ce soit directement ou indirectement. Hormis les observations directes que nous avons pu réaliser depuis de nombreuses années, nous avons ainsi recherché les indices trahissant leur présence. Il s'agit des traces, des laissées et des terriers qui permettent parfois leur identification.

- **Avifaune**

L'inventaire ornithologique permet d'établir une liste d'oiseaux : pour chacun de ceux-ci l'objectif est de déterminer s'ils sont de passage, s'ils exploitent le site pour la chasse par exemple, ou s'ils nidifient in situ. Plusieurs indices permettent de mettre sur la voie de l'une ou l'autre catégorie. Par exemple, un oiseau feignant une blessure ou adoptant un comportement territorial

peut être des indices de protection ou diversion d'une couvée. Les prospections et les écoutes sont effectuées au lever du jour ainsi qu'en fin de journée, les différentes espèces n'affectionnant pas les mêmes moments pour chanter.

Les prospections ont été réalisées via des points d'écoute et observations aux lisières des différents milieux présents sur le site d'étude. Elles ont eu lieu le matin tôt, en journée et au crépuscule.

Les listes avifaunistiques communales disponibles sur les sites de la DREAL et de Meridionalis. Au regard des espèces sédentaires, des premiers estivants arrivés et des connaissances que nous avons de cette zone régulièrement parcourue, nous avons établi une liste des nicheurs potentiels que nous avons complété en saison plus avancée.

- **Herpétofaune**

Le but des inventaires était d'identifier toutes les espèces de reptiles et d'amphibiens présentes sur le secteur d'étude, avec l'estimation de leur abondance et de leur milieu de vie.

Tous les biotopes présents dans le périmètre d'étude ont été inspectés et les recherches ont été étendues à de vastes zones, de façon à obtenir une image aussi représentative que possible de l'herpétofaune locale. L'ensemble de la zone d'étude a été visité. L'ensemble des talus et autres habitats favorables sont répertoriés. Les sentiers sont tous parcourus. Suite à un premier contact, une deuxième visite ciblée a été réalisée. Chaque observation réalisée sur le site a été cartographiée.

Qu'il s'agisse des reptiles ou des amphibiens, les prospections ont été engagées aux conditions climatiques les plus favorables (vent faible, température modérée, etc.).

Le site paraissant favorable aux amphibiens et aux reptiles, du fait de la présence de La Basse, une attention toute particulière a donc été portée lors de nos visites de terrain pour ces taxons.

L'observation des reptiles et amphibiens est toujours liée à leur activité. Ces animaux passent beaucoup de temps immobiles, au sein de leur gîte, et il est facile de sous-évaluer leur présence.

De plus, des observations de certains reptiles comme le Lézard ocellé ou batraciens comme le Crapaud calamite peuvent parfois se faire très loin de leur habitat proprement dit. L'utilisation du site par l'animal est donc parfois difficilement évaluable (aire de passage, habitat, zone de chasse, recherche de partenaire sexuel, etc.). Seule l'occurrence des visites de terrain peuvent permettre d'obtenir des données significatives.

- Amphibiens

L'objectif était de repérer d'éventuels points de rassemblement de reproduction (plans d'eau, mares, fossés, flaques, flaches, etc.) des batraciens. Ainsi, le ravin et les fossés ceinturant le site ont été prospectés.

De manière préalable, les espaces favorables aux batraciens observés lors des investigations de terrain diurnes sont répertoriés et visités en période nocturne. Si l'adulte n'est pas une preuve de

reproduction effective<sup>1</sup> in situ, on considère que la larve l'est. Nous portons donc une attention particulière sur la découverte de pontes.

En ce qui concerne les grenouilles et crapauds, plusieurs périodes sont potentielles. Ces périodes sont importantes car elles représentent le pic d'activité de ces espèces et facilitent ainsi les inventaires naturalistes.

On considère généralement deux grandes fourchettes favorables, il s'agit de la période de reproduction, allant de fin-février à juin selon les espèces, et une période de moindre importance, pendant les fortes pluies d'automne.

Les tritons adultes sont recherchés de février à mai. Le froid vif, le vent et la sécheresse sont des facteurs défavorables pour l'activité des amphibiens.

#### ◦ Reptiles

La recherche des gîtes et habitats favorables était l'objectif des recherches de terrain. Nous avons sillonné tout particulièrement les friches, les lisières de boisements et les haies, les chemins. De plus, toutes les constructions humaines (abris agricoles, puits), les décombres, les dessous de caches éventuelles (tôles, planches abandonnés, bâches plastiques, etc.), ont été examinés. Nombreux sur le secteur, les bâtiments désaffectés ont été visités.

Les prospections sont effectuées à divers moments de la journée, afin de prendre en compte l'étalement des périodes d'activités selon les espèces, et les différences d'aptitude à la thermorégulation. Généralement, l'activité (principalement la thermorégulation en extérieur) est forte tout au long de la journée au printemps, et réduite aux matinées et aux soirées les chaudes journées d'été. Dans le Sud, les reptiles sont moins abondants en plein été en journée du fait de la chaleur (> 25 à 30°C). Nous avons évité les jours de fort vent et les journées trop chaudes pour réaliser ces prospections.

#### • **Invertébrés**

Nous nous focalisons pour les insectes sur les lépidoptères (surtout les papillons de jour), les orthoptères (criquets et sauterelles) et mantes, les odonates (libellules, demoiselles), certains coléoptères (scarabées) et sommes plus généralistes sur les autres taxons.

Au gré des investigations de terrains de jour et de nuit, les espèces rencontrées sont identifiées directement, ou bien photographiées de sorte à pouvoir être identifiées a posteriori. Toutes les espèces observées sont identifiées. Nous recherchons préférentiellement les espèces patrimoniales sur leurs biotopes de prédilection.

Pour les insectes, les meilleures conditions météorologiques sont les journées ensoleillées sans vent et les nuits claires non ventées.

---

<sup>1</sup> ACEMAV coll., Duguet R. et Melki F. 2003. Les amphibiens de France, Belgique et Luxembourg. Collection Parthénope, édition Biotope, Mèze (France). 480 p.

Certaines espèces sont précoces et protégées (la Diane, la Proserpine, papillons inféodés aux aristoloches) et leur recherche doit donc démarrer mi-mars (œufs, larves voire imagos sur les feuilles d'aristoloches).

Néanmoins, il est évident qu'un inventaire exhaustif n'est pas envisageable pour les invertébrés, qui demanderait de nombreuses heures de prospection spécifiques diurnes et nocturnes, avec des techniques spécialisées.

Les cortèges identifiés permettent néanmoins de se faire une idée de la typicité des habitats et de leur importance entomologique, avec un focus fait sur les espèces potentiellement patrimoniales.

## 5.2. ANNEXE 2 : INVENTAIRE FLORISTIQUE

☞ Tableau 9 : Espèces végétales observées sur la zone d'étude

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Haies	Groupement des vases de rivière	Berges canal	Parcs et jarins
Asperge à feuilles aigües	<i>Asparagus acutifolius</i>			x	
Bourse à pasteur	<i>Capsella bursa-pastoris</i>				x
Callitriche	<i>Callitriche sp.</i>		x		
Chêne pubescent	<i>Quercus pubescens</i>	x			
Cresson des fontaines	<i>Nasturtium officinale</i>		x		
Cyprès	<i>Cupressus sempervirens</i>	x			
Esule ronde	<i>Euphorbia peplus</i>				x
Faux millet	<i>Piptatherum miliaceum</i>			x	
Gaillet commun	<i>Galium mollugo</i>			x	
Géranium à feuilles rondes	<i>Geranium rotundifolium</i>			x	
Glycine	<i>Wisteria sinensis</i>	x			
Grande mauve	<i>Malva sylvestris</i>			x	
Grande ortie	<i>Urtica dioica</i>			x	
Grande prêlle	<i>Equisetum telmateia</i>			x	
Kapok	<i>Araujia sericifera</i>	x			
Laiteron potager	<i>Sonchus oleraceus</i>			x	
Lierre rampant	<i>Hedera helix</i>			x	
Luzerne cultivée	<i>Medicago sativa subsp. sativa</i>				x
Mercuriale annuelle	<i>Mercurialis annua</i>			x	
Mûrier platane	<i>Morus kagayamae</i>				x
Narcisse trompette	<i>Narcissus pseudonarcissus</i>			x	
Pariétaire judaïque	<i>Parietaria judaica</i>			x	
Pâturin annuel	<i>Poa annua</i>			x	
Pissenlit	<i>Taraxacum fasciatum</i>			x	
Pittosporum	<i>Pittosporum tobira</i>	x			
Plantain lancéolé	<i>Plantago lanceolata</i>			x	
Poireau des vignes	<i>Allium polyanthum</i>			x	
Ronces	<i>Rubus fruticosus</i>			x	
Séneçon commun	<i>Senecio vulgaris</i>			x	
Véronique cymbalaire	<i>Veronica cymbalaria</i>			x	
Véronique de Perse	<i>Veronica persica</i>				x
Violette tricolore	<i>Viola tricolor (horticole)</i>				x
Yucca	<i>Yucca gloriosa</i>			x	

### 5.3. ANNEXE 3 : ABREGES DES STATUTS DE PROTECTION ET DE CONSERVATION

- **Statuts de protection**

**Mammifères, reptiles, amphibiens, invertébrés fixant (par arrêtés) les listes des espèces protégées sur l'ensemble du territoire.**

P2 : Protégé par l'article 2 : Espèce et habitats totalement protégés

P3 : Protégé par l'article 3 : Spécimens intégralement protégés

P4 : Protégé par l'article 4 : Spécimens partiellement protégés

**Oiseaux protégés sur le territoire national Arrêté du 17/04/81 (JORF du 29 octobre 2009)**

P3 : Espèce inscrite dans l'article 3, espèce et habitat protégés de tout temps et sur tout le territoire national

P4 : Espèce partiellement protégée – Destruction et enlèvement des individus, des œufs et des nids interdits

**Statut de protection européen**

O1 : Espèce présente en Annexe 1 Directive Oiseaux n°79/409/CEE (JOCE du 30/06/1996). Espèces faisant l'objet de mesures spéciales de conservation en particulier en ce qui concerne leur habitat

B2 : Espèce présente en Annexe 2 Convention de Bonn (JORF du 30/10/1990). Espèces migratrices se trouvant dans un état de conservation défavorable et nécessitant l'adoption de mesures de conservation et de gestion appropriées

A II : Annexe II : Espèces animales et végétales d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de zones spéciales de conservation.

A IV : Annexe IV : Espèces animales et végétales d'intérêt communautaire qui nécessitent une protection stricte.

A V : Annexe V : Espèces animales et végétales d'intérêt communautaire dont le prélèvement et l'exploitation sont susceptibles de faire l'objet de mesures de gestion.

- **Statuts de conservation**

**Statuts UICN – Statuts nationaux**

**Liste Rouge**

LC : Préoccupation mineure

NT : Quasi menacé

VU : Vulnérable : Espèce dont les effectifs sont en forte régression du fait de facteurs extérieurs défavorables. Espèce susceptible de devenir en danger si les facteurs responsables de sa vulnérabilité continuent d'agir.

EN : En danger : Espèce ayant déjà disparu d'une grande partie de son aire d'origine et dont les effectifs sont réduits à un seuil minimal critique. Espèce menacée de disparition si les causes responsables de sa situation actuelle continuent d'agir.

R : Rare : Espèce qui n'est pas immédiatement menacée d'être vulnérable ou en danger mais dont les populations sont limitées du fait d'une répartition géographique réduite qui les expose à des risques.

AS : à surveiller : Espèce sensible, qui mérite une attention particulière.

NA : Indéterminé : Espèce pouvant être considérée comme en danger, vulnérable ou rare, mais dont le manque d'information ne permet pas de confirmer le statut.

NE : Non évaluée : Espèce non encore confrontée aux critères de la Liste rouge.

☞ Tableau 10 : Statuts régionaux des oiseaux

Catégories de menace	N° de code	Etat de la population en Languedoc-Roussillon
Espèce en danger	E 1	Population régionale en fort déclin dont les effectifs sont < 300 couples
	E 2	Population régionale en déclin dont les effectifs sont < 50 couples
	E 3	Population régionale stable mais avec des effectifs < 10 couples
Espèce vulnérable	V 4	Population régionale en fort déclin dont les effectifs sont compris entre 300-3000 couples
	V 5	Population régionale en déclin dont les effectifs sont < 300 couples
	V 6	Population régionale en augmentation mais dont les effectifs restent < 50 couples
	V 7	Population régionale dont les effectifs restent < 10 couples
	V 8	Espèce nouvellement installée (depuis moins de 20 ans) ou occasionnelle avec des effectifs < 10 couples
Espèce rare	R 9	Population régionale <300 couples mais menacée du fait de sa petite taille
Espèce localisée	L 10	Population régionale > 300 couples avec les 2/3 localisés dans quelques sites ou habitats limités
Espèce en déclin	D 11	Population régionale en déclin dont les effectifs sont > 300 couples
	D 12	Population régionale en déclin rapide dont les effectifs sont > 3000 couples
Espèce à surveiller	S 13	Espèce susceptible de passer dans les catégories précédentes, donc à surveiller
Espèce disparue	Ex 14	Espèce disparue
Espèce inclassable	I 15	Espèce au statut indéterminé faute de données fiables, mais présumée menacée
	LR 16	Espèce dont la pop. régionale représente plus de 25 % de la pop. nationale mais qui n'entre pas dans les catégories précédentes

## 5.4. ANNEXE 4 : DETERMINATION DE LA CATEGORIE DE NIDIFICATION

Le tableau ci-dessous illustre la méthodologie adoptée pour définir la catégorie de nidification en fonction des indices de terrain recueillis.

☞ Tableau 11 : Indices permettant de caractériser la catégorie de nidification

Indice de terrain	Catégorie de nidification
Individu trouvé mort, écrasé	Nicheur possible <b>1</b>
Oiseau vu en période de nidification dans un milieu favorable	
Mâle chanteur en période de reproduction dans un milieu favorable	
Couple présent en période de reproduction dans un milieu favorable	Nicheur probable <b>2</b>
Individu cantonné : comportement territorial en période de reproduction, dans un milieu favorable	
Parades nuptiales ou accouplement	
Cris d'alarme ou comportement d'inquiétude	
Transport de matériaux, construction ou aménagement d'un nid, creusement d'une cavité	
Adulte simulant une blessure ou cherchant à détourner un intrus	Nicheur certain <b>3</b>
Découverte d'un nid vide ou de coquilles d'œufs ; nid « frais »	
Juveniles non volants ou juvéniles à peine volants	
Fréquentation d'un nid, individu au nid	
Transport de nourriture ou de sacs fécaux	
Nid garni (œufs ou poussins) ; adulte couvant	